Bonjour,

Voici quelques échos de la récente séance du groupe de travail «Associations du personnel — Conseil d'État».

- M. Raphaël Fehlmann est engagé à 20 % comme chef de projet (il travaille à Neuchâtel le mercredi).
  C'est plutôt (voire très) peu...
- Du coup, on nous fait comprendre qu'il n'est pas question de procéder à une analyse des fonctions...
  en tout cas pas de celles de l'administration (dont on nous affirme qu'elles sont en perpétuelle évaluation selon une grille reposant sur 25 critères).
  On sent une très forte pression dans les milieux de l'administration pour ne rien remettre en cause (si ce n'est la mécanique de la progression elle-même).
- La porte reste ouverte à une évaluation des fonctions dans l'enseignement (mais c'est encore une interrogation!).
  Pour gagner du temps, une piste indiquée par M. Fehlmann serait de procéder par comparaison avec d'autres cantons (les fonctions de l'enseignement varient peu d'un canton à l'autre).

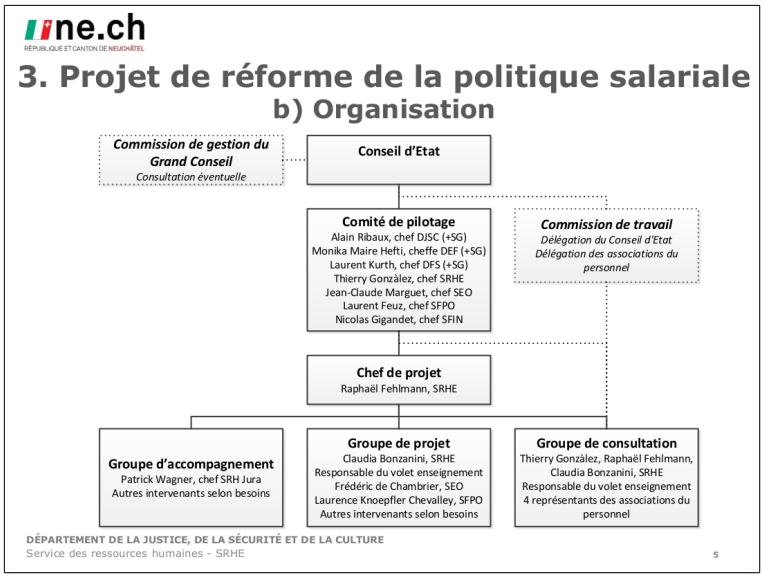

Le SAEN est représenté dans le Groupe de consultation avec le SSP, la SMF et le syndicat de la police et dans la Commission de travail en compagnie encore des autres associations reconnues.

Dès lors, que faire?

Le Comité cantonal analysera la situation d'ici sa prochaine séance.

Toutefois, il semble presque suicidaire de remettre en question les fonctions des autres secteurs de l'administration sans l'appui des syndicats ou associations de ces employés; on se doute bien que le gouvernement chercherait à exploiter une telle faille au sein de la représentation syndicale.

Il nous faut encore réfléchir aux moyens de réaliser l'analyse des fonctions de l'enseignement.

- Faut-il s'inspirer des 25 critères de la grille d'analyse de l'État?
- Faut-il se contenter d'une comparaison avec d'autres cantons?
- Ou, encore, faut-il réaliser une analyse du type jurassien ou fribourgeois (système Abakaba), ce qui permettrait éventuellement plus tard de conduire une analyse du même type pour le reste de l'administration?

Pour l'instant, **une chose est sûre, c'est que la nouvelle grille des progressions salariales doit déboucher sur la correction des iniquités flagrantes** qui frappent une bonne partie de nos membres.

Le Comité cantonal prendra position dès que les travaux auront réellement commencé et, s'il perçoit des menaces sur le statut salarial des enseignants, il ne manquera pas de vous communiquer les moyens retenus pour nous faire entendre.

N'hésitez pas à vous exprimer!
Cela peut être en réponse à ce message, mais aussi par des commentaires aux articles du site (pour cela, il faut être inscrit; il y a de l'aide ici).

Bien cordialement,

P. Graber

P.-S. RTS2 a diffusé jeudi dernier « Tableau noir », le magnifique film d'Yves Yersin tourné à Derrière-Pertuis. Celles et ceux qui l'ont raté peuvent se rattraper avec sa diffusion sur SRF1, jeudi matin de très bonne heure (00h10).
Il est possible d'acquérir le DVD chez cede.ch ou à la boutique RTS entre autres.